

ASSEMBLÉE NATIONALE

14 décembre 2022

PORT D'UNE TENUE UNIFORME À L'ÉCOLE - (N° 254)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 1

présenté par

M. Echaniz, Mme Keloua Hachi, Mme Rouaux, M. Vallaud, M. Aviragnet, M. Baptiste, Mme Battistel, M. Mickaël Bouloux, M. Philippe Brun, M. Califer, M. David, M. Delaporte, M. Delautrette, M. Olivier Faure, M. Garot, M. Guedj, M. Hajar, Mme Jourdan, Mme Karamanli, M. Leseul, M. Naillet, Mme Pic, Mme Pires Beaune, M. Potier, Mme Rabault, Mme Santiago, M. Saulignac, Mme Thomin, Mme Untermaier, M. Vicot et les membres du groupe Socialistes et apparentés (membre de l'intergroupe Nupes)

ARTICLE UNIQUE

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à supprimer l'article unique de cette proposition de loi qui vise à " abolir les distinctions sociales et culturelles ".

Parce que nous défendons le respect des différences culturelles de chacun, pas leur abolition.

L'école accueille des individus de provenances sociales et culturelles diverses ; elle constitue, à ce titre, un lieu privilégié pour apprendre à respecter l'autre dans sa différence, à accueillir la pluralité, à maintenir des rapports égalitaires et à rejeter toute forme d'exclusion.

Il ne s'agit donc en rien de gommer les distinctions, mais, au contraire, de prendre en compte les divers comportements, croyances, coutumes, pratiques et langues, ainsi que les différences d'ordre physique qui existent entre des individus et des groupes culturels afin de favoriser la compréhension et le respect mutuels, l'acceptation et l'inclusion sociale.

Parce que notre combat à nous est la lutte contre les discriminations, pas contre la diversité.

Nous ne nous faisons aucune illusion sur le réel objectif du Rassemblement National, qui est clairement exprimé dans l'exposé des motifs et que le rapporteur a confirmé en commission.

Notre objectif à nous, est la lutte contre les discriminations sociales, qui se reproduisent parfois dans les classes et les cours de récréée. C'est pourquoi, à chaque rentrée, nous demandons la réévaluation des bourses scolaires en soutien aux familles précaires, et qu'à cette rentrée 2022, nous proposons la gratuité des fournitures scolaires etc.

D'autre part, nous sommes contre cette proposition d'uniforme aux couleurs de l'établissement en ce que ce modèle des écoles privées et américaines ne correspond pas à celui de notre école républicaine française. Dans un objectif d'égalité, cette dernière assure un enseignement (et des conditions d'enseignement) général identique sur l'ensemble du territoire. Une tenue différente par établissement irait à l'encontre de ces principes. De plus, nous déplorons la dynamique compétitive engendrée par ces blasons scolaires et l'accroissement des inégalités entre établissements que cela induit.

En pleine énergie où l'école est considérée, une nouvelle fois, comme une variable d'ajustement, face à la perte d'attractivité de la profession enseignante, au manque criant de personnels scolaires, à la perte de confiance de la communauté éducative, en pleine crise du pouvoir d'achat pour les familles, ce débat ne nous semble pas prioritaire et nous préférons travailler à une véritable refondation du service public de l'éducation.